2008-05464/

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE RÉITÈRE SON ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Montréal, le 17 mai 2007 – À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la Commission tient à souligner son engagement dans la lutte contre l'homophobie.

Rappelons qu'en mars dernier, la Commission rendait public le rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale – Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*. Les recommandations émises dans le rapport s'inspirent des pistes d'action élaborées par le Groupe de travail mixte contre l'homophobie. Le Groupe de travail était composé de représentants et représentantes de ministères et d'organismes publics, ainsi que des partenaires des milieux communautaires, syndicaux et de la recherche universitaire.

En marche vers l'égalité sociale

La Commission rappelle que les personnes des minorités sexuelles continuent d'être victimes de discrimination, que ce soit à l'école, au travail, dans la famille ou dans d'autres secteurs d'activités tels la santé, les services sociaux, le sport et les loisirs. Alors que l'égalité juridique est aujourd'hui atteinte, il reste du chemin à parcourir pour une véritable égalité sociale.

Pour une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie

Pour la Commission, la reconnaissance de cette égalité sociale passe nécessairement par l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie axée sur la mise en œuvre d'une politique gouvernementale et d'un plan d'action. Dans son rapport, la Commission recommandait au gouvernement de mettre en place une telle stratégie, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de ses actions pour la promotion du droit à l'égalité pour tous.

Le rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale – Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*, de même que plusieurs autres documents sur la question peuvent être consultés sur le site Web de la Commission : www.cdpdj.qc.ca .

– 30 –

Source
M^me^ Jacinthe Gagnon
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207

M. Sylvain Archambault
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 210